

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens le 10 février 2011

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CTRL SANITAIRE Pb,NI,Cu (AM 12/03)

SANTERRE SAEP

---	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00060709		Prélevé le : mercredi 26 janvier 2011 à 00h01
Unité de gestion		0089	SANTERRE SAEP	par : CÉLINE DEMAZURE
Installation	UDI	000615	BETHENCOURT UDI	Type visite : D2
Point de surveillance	S	0000001078	LIHONS CENTRE	
Localisation exacte			M BARREIROS 26 TER RUE GONORAL LECL	
Commune			LIHONS	

Analyse laboratoire

Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
	<i>inférieure supérieure</i>	<i>inférieure supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L'AINES, BELLEU 0203
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00060904 Référence laboratoire : H_11.309.8

Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
	<i>inférieure supérieure</i>	<i>inférieure supérieure</i>

FER ET MANGANESE

Fer total	<50 µg/l			200,00
-----------	----------	--	--	--------

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,010 µg/l		0,01	
Benzo(b)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10	
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010 µg/l		0,10	
Benzo(k)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10	
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,010 µg/l		0,10	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010 µg/l		0,10	

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<5 µg/l		5,00	
Cadmium	<1 µg/l		5,00	
Chrome total	<10 µg/l		50,00	
Cuivre	0,014 mg/L		2,00	1,00
Nickel	<10 µg/l		20,00	
Plomb	<5 µg/l		25,00	

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrites (en NO2)	<0,05 mg/L		0,50	
-------------------	------------	--	------	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00060709)

Eau conforme, pour les paramètres analysés, aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les eaux destinées à la consommation humaine. Ces résultats ne sont cependant représentatifs que du seul lieu de prélèvement signalé ci-dessus. Ils ne peuvent être étendus à l'ensemble des consommateurs du même réseau de distribution.

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Pierre PRUVOT

Les résultats d'analyses d'eau potable des communes du département de la Somme sont désormais consultables sur le site internet du ministère de la Santé à l'adresse <http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/eau/eau-potable/eau-potable.html>